



RETOUR SUR LE CONGRÈS 2010

L'Association tenait, les 22 et 23 octobre derniers, son congrès annuel au Château Bonne Entente de Québec et le taux de participation à cet événement rassembleur fut, une fois de plus, très élevé à la grande satisfaction du comité organisateur.

Lors de la journée consacrée à la formation, nous avons eu le privilège de recevoir, en début de matinée, la visite de deux représentants du Ministère du Revenu du Québec, Mes Richard Dubois et Luc Moisan, qui nous ont entretenus d'un sujet franchement intéressant et peu connu de nos cours municipales : La Loi concernant l'impôt sur le tabac. Nos conférenciers en ce domaine ont été très dynamiques et l'atelier fut grandement apprécié. La seconde formation du matin fut un classique : La Revue de la jurisprudence en matière pénale dont nous avons été privés depuis 2 ans. Notre conférencier, à cette occasion, fut l'honorable Paulin Cloutier, juge président de la Cour municipale de la Ville de Québec (qui nous avait manqué) et qui examina les décisions rendues en ce domaine par les tribunaux supérieurs entre 2007 et 2010.

Suite au dîner, nous avons poursuivi notre journée avec Madame Christine Gagnon (synergologue) et abordé le thème suivant pour l'entièreté de l'après-midi : Décoder le non verbal afin d'intervenir en temps opportun. Cette conférence connue aussi un franc succès en ce qu'elle donna lieu à des échanges des plus enrichissants vu l'interaction qui a pris place entre les congressistes et la conférencière qui maîtrisait vraiment le sujet qu'elle enseigne d'ailleurs au-delà des frontières de l'Amérique du Nord. Vers la fin de l'après-midi, nous avons eu notre assemblée générale annuelle. Un peu avant sa clôture, les membres actuels du Conseil d'administration furent reconduits dans leurs fonctions et Me Annie Charron s'est jointe au groupe ce qui démontre la vitalité de notre structure.

La journée s'est terminée par notre traditionnel banquet précédé d'un cocktail offert par le cabinet Dufresne Hébert Comeau Inc. Lors du banquet, notre président fit une brève allocution et a, entre autres, remercié toutes les personnes responsables de la réussite du congrès. Par la suite, il céda la parole au nouveau juge en chef adjoint de la Cour du Québec, responsable des cours municipales, l'honorable André Perreault qui a partagé avec nous sa vision des cours municipales (en insistant fortement sur la nécessité de cette institution) et nous a assuré de son entière collaboration. Notre président a conclu en lui réitérant la réciprocité de notre association en ce domaine. Le lendemain, les activités étaient laissées au choix des congressistes.

Nous espérons que les membres qui ont été en mesure de participer à cet événement ont apprécié le tout et nous vous disons à l'an prochain.

Votre conseil d'administration